



Chambre implantable et Pompe à morphine

Public concerné

Infirmier(e) Diplômé d'Etat

Prérequis : Aucun

Accessibilité

Personne en situation d'handicap,
nous contacter

Durée : 7h

Horaire : 9h-16h30

Lieu : salle du Centre Hospitalier
d'Auch

Nombre maxi de participants :

10

Dates :

27 septembre 2023

29 novembre 2023

Tarif CHA : sans objet

Tarif Extérieur :

100€/jour/personne

Modalités déroulement :

présentiel

Type de stage : Inter

DPC : Non

Modalités et délais d'accès :

nous contacter si déploiement dans
votre structure en intra

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Mettre en œuvre une prescription de pompe PCA
- Mettre en œuvre une prescription nécessitant l'utilisation de la chambre implantable (PAC) d'un patient
- Reconnaître les règles de bonnes pratiques d'usage des pompes PCA et PAC
- Initier auprès du patient une éducation thérapeutique sur le bon usage de la pompe PCA

Programme

- ✓ **Bonnes pratiques d'usage d'une chambre implantable – 1/2 journée**
 - » Recommandation d'utilisation de la chambre implantable
 - » Manipulation sur mannequin
 - » Échanges sur les pratiques
- ✓ **Bonnes pratiques d'usage des pompes à morphine – 1/2 journée**
 - » Calculs de dose, préparation, programmation
 - » Manipulation de pompes
 - » Notions d'ETP (patient et entourage)
 - » Échanges sur les pratiques

Intervenants

IDE chimiothérapie, IDE Équipe mobile douleur et soins palliatifs

Contact pédagogique

douleur@ch-auch.fr

Indicateur de résultat

Depuis 2017 :
20 agents formés
100% ont été très satisfaits et satisfaits

Renseignement et inscription

✉ formation@ch-auch.fr

SIAMES Chantal

☎ 05 62 61 31 23

CLEMENTE Stéphanie

☎ 05 62 61 36 60

DUHAR Brigitte

☎ 05 62 61 48 58

*Règlement Intérieur disponible sur le site Web du CH AUCH :
www.ch-auch.fr*

Méthodes, moyens et supports pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques interactives et comprend une alternance d'apports de connaissances, de travail en ateliers, et de mise en pratique sur logiciel privilégiant les échanges au sein du groupe de formés.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Cette formation fait l'objet d'une double évaluation en fin de formation : sur la satisfaction des formés concernant l'atteinte des objectifs, sur les connaissances acquises et l'amélioration des pratiques (Quizz).

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle de formation précisant les compétences acquises ainsi qu'un certificat de réalisation.